

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 MAI 2018

Le Conseil Municipal composé de 14 membres en exercice, convoqué par courrier en date du vendredi 04 mai 2018, s'est réuni le mercredi 09 mai 2018 à 20h00 à la salle du Conseil municipal de la Commune de Valence sur Baïse, Place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick.

ABSENT EXCUSE : PUYAL Jean-Pierre, DUPY BIARD Marie-Christine, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal. Monsieur LASSERRE Alain qui devait être installé comme conseiller municipal est absent excusé.

ABSENT :

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : DUPY BIARD Marie-Christine a donné pouvoir à LAPEYRE Bernard.

SECRETAIRE : LAPEYRE Bernard

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Lasserre Alain, absent excusé à ce conseil, n'a pu en conséquence être installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Ce sera reporté au prochain conseil municipal.

REVISION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE A L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Les commissions municipales qui devaient suivre l'installation du nouveau conseiller, seront de ce fait révisées lors du conseil municipal suivant.

REFERE EN SUSPENSION : MONSIEUR LAURENT GRANIER CONTRE LA COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE - DECISION SUR LE POURVOI EN COURS DE CASSATION

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de ne pas se pourvoir en cassation, pour l'objet sus-cité.

REFERE EN SUSPENSION : MONSIEUR LAURENT GRANIER CONTRE LA COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE – DECISION SUR PRESENTATION EN CONTENTIEUX AUX FOND AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au retrait de la délibération du 21 février 2018 n°2018-0241 portant acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°198 sur la commune de Valence sur Baïse par exercice du droit de préemption dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner n° 032 459 17 VB 0027.

Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD,

Maire de Valence sur Baïse

Fin de séance à 20h30